



Double Licence HISTOIRE DE L'ART DROIT

Licence 1

Livret pédagogique

Année universitaire 2026-2027

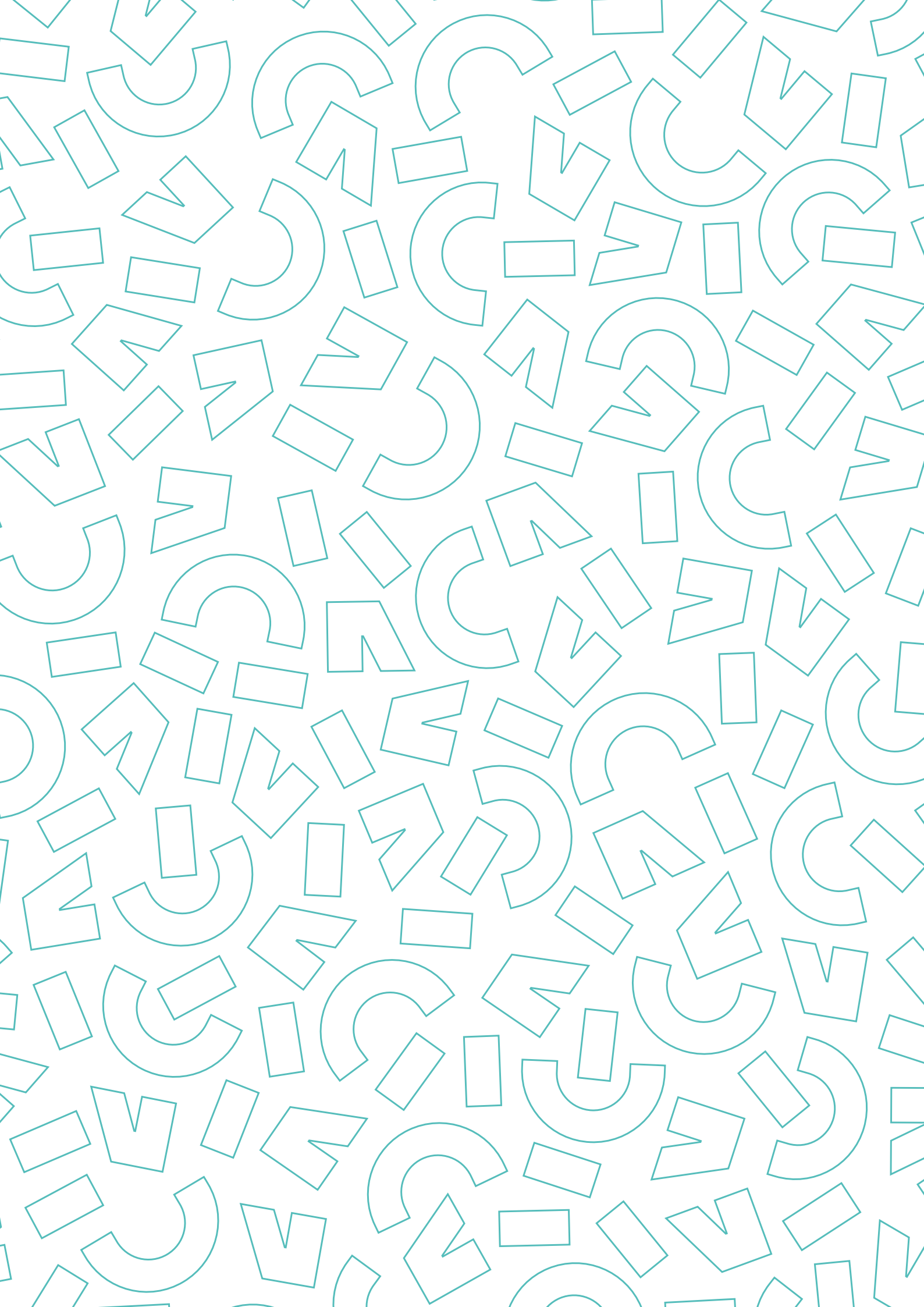


UFR Histoire, histoire de l'art
et archéologie
Pôle Humanités

Nantes Université

histoire.univ-nantes.fr

droit.univ-nantes.fr



SOMMAIRE

CONTACTS	Page 4
DOUBLE LICENCE HISTOIRE DE L'ART - DROIT	Page 5
Journées de pré-rentrée	
Présentation de la formation	
Objectifs scientifiques et pédagogiques	
Objectifs professionnels	
Insertion professionnelle	
Compétences visées	
Stages	
Stage obligatoire	
Stages volontaires	
L'engagement étudiant	
Les Modalités de contrôle des connaissances	
Une double licence	
MAQUETTE PÉDAGOGIQUE HA - DROIT	Page 8
	Page 10
MAQUETTE PÉDAGOGIQUE DROIT - HA	
ENSEIGNEMENTS	
Semestre 1	Page 12
Semestre 2	Page 17
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	Page 22
PARTENAIRES DE LA FORMATION	Page 23

Contacts

LES RESPONSABLES

Parcours Histoire de l'art

Thomas RENARD

thomas.renard@univ-nantes.fr

Parcours Droit

Charles-Edouard BUCHER

charles-edouard.bucher@univ-nantes.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Histoire de l'art et Archéologie

Anne-Marie THIEVIN

anne-marie.thievin@univ-nantes.fr

02 53 52 25 60

Droit

Andreina ORTEGA

droit.ha@univ-nantes.fr

02 40 14 16 36



Quel interlocuteur pour ma question ?



UFR Histoire, histoire de l'art
et archéologie
Pôle Humanités

Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227
44312 NANTES Cedex 3
Tél. +33 (0)2 53 52 25 51
<https://histoire.univ-nantes.fr/>



Faculté de droit
et des sciences politiques
Pôle Sociétés

Double Licence Histoire de l'art - Droit

La formation, qui s'étend sur trois années, conjugue des enseignements disciplinaires en droit et en histoire de l'art.

Journées de pré-rentrée

Dans la semaine précédant le début des cours, plusieurs jours sont consacrés à la rentrée des étudiant·e·s. Leur présence est non seulement cruciale mais obligatoire ([le calendrier de pré-rentrée est disponible sur le site de l'UFR](#)).

Lors de la semaine de pré-rentrée, ces journées sont l'occasion :

- de faire connaissance avec l'équipe pédagogique,
- de découvrir l'environnement universitaire, le campus dans lequel ils vont vivre et travailler,
- de s'informer des services dont ils peuvent bénéficier pour réussir leur scolarité dans l'enseignement supérieur de la meilleure façon possible,
- de débiter leur apprentissage disciplinaire dans lequel il s'agit tout autant de former à la recherche que d'être formée par celle-ci,
- et de tisser des liens entre étudiant·e·s grâce à des ateliers organisés par le bureau des étudiants (BDE).



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La double licence Histoire de l'art - Droit de Nantes Université offre une formation rare en France. En combinant des études de droit et d'histoire de l'art, elle doit permettre aux étudiants de s'orienter vers des carrières prisées :

- marché de l'art (notamment commissaire-priseur) ;
- administration et management d'établissements culturels ;
- concours de la fonction publique des secteurs culturel et patrimonial ;
- mécénat culturel ;
- droit d'auteur et des assurances,
- etc.

Cette formation sélective à effectif limité à 35 étudiants constitue un parcours exigeant qui dispense aux étudiants les enseignements fondamentaux des deux disciplines, complétés par des cours de langue et de numérique.

Elle s'adresse à des étudiants ayant de bonnes capacités de travail et la motivation pour s'engager dans un parcours renforcé. Il leur sera toujours possible, grâce à des passerelles ouvertes tout au long de la licence, d'intégrer la licence d'histoire de l'art ou de droit.

Objectifs scientifiques et pédagogiques

La formation, qui s'étend sur trois années, conjugue des enseignements disciplinaires en droit et en histoire de l'art.

Du côté du droit, les enseignements relèvent autant du droit privé et du droit public que de l'histoire du droit. Pour l'histoire de l'art, les enseignements concerneront les quatre grandes périodes (antique, médiévale, périodes moderne et contemporaine), le patrimoine et l'histoire de l'art extra-européen.

Des cours de méthodologie, d'anglais et d'informatique complètent la formation.

Un voyage à Paris est organisé en L2. Les étudiants doivent effectuer un stage obligatoire entre la L2 et la L3.

S'agissant d'une double licence, le volume horaire est important (environ 30 heures par semaine) tout comme la quantité de travail personnel nécessaire.

Objectifs professionnels

Au terme de leur double licence, les étudiants pourront s'orienter vers :

- Les Masters :
 - ▷ Droit (spécialisés en droit du marché de l'art, en droit du patrimoine,...)
 - ▷ Histoire de l'art
 - ▷ Gestion, management et administration des établissements et des projets culturels
 - ▷ Patrimoine, patrimoine culturel (par ex. Master « Valorisation des nouveaux patrimoines » à Nantes).
- Les diplômes d'Université
 - ▷ Droit de l'art et de la culture (proposé par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes et accessible parallèlement à un Master)

- Les Concours / examens :

- ▷ Formations préparant aux concours de la fonction publique (portées par l'IPAG)
- ▷ Préparation à l'examen d'accès au stage de commissaire-priseur.

Insertion professionnelle

Retrouvez les débouchés et les témoignages d'anciens étudiants sur cette page : <https://histoire.univ-nantes.fr/offre-de-formation/insertion-professionnelle>

Compétences visées

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires
- Développer ses aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ou d'œuvres visuelles
- Développer ses aptitudes à la logique, au raisonnement conceptuel et montrer un intérêt pour la démarche scientifique
- Obtenir les connaissances disciplinaires dans les champs de l'histoire de l'art et du droit
- Développer ses capacités à travailler de façon autonome et organiser son travail
- Être ouvert au monde et disposer de bonnes compétences linguistiques
- Être intéressé par les questions historiques, sociétales, politiques et culturelles
- Attention, il s'agit d'une double Licence : cette formation s'adresse à des étudiants qui ont une forte capacité de travail et d'organisation.

STAGES

Stage obligatoire

Un stage obligatoire de 3 semaines est à effectuer entre la L2 et la L3.

Stages volontaires

Les étudiants ont la possibilité de faire des stages volontaires en lien avec leur formation. Ces stages volontaires ne donnent pas lieu à un rapport de stage.

Ils peuvent avoir une durée variable et doivent être conventionnés (la convention de stage est à retirer auprès de votre secrétaire pédagogique).

Il est possible de faire plusieurs stages volontaires durant l'année universitaire.

L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'UFR HHAA et la Faculté de droit et des sciences politiques reconnaissent et valorisent l'engagement des étudiants (VEE) dans la vie associative, sociale ou professionnelle en accordant une bonification à la moyenne.

Un étudiant peut demander à bénéficier de la VEE une fois durant son cycle de Licence : l'année à laquelle il demande à bénéficier de la VEE n'est pas imposée, ce doit être un choix de l'étudiant, mais il ne peut en bénéficier qu'une seule fois par cycle. La VEE se traduit par une bonification au moment des jurys de fin d'année.

Plus d'informations sur cette [page internet](#) :



LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) réglementent les conditions d'obtention du diplôme délivré par Nantes Université. Elles permettent de connaître les épreuves et comprendre le calcul des résultats. L'ensemble des MCC sont visibles dans le livret des MCC, consultable sur la page de la formation.

Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu est proposé au sein de la formation (détails dans le livret des MCC).

UNE DOUBLE LICENCE

Les étudiants sont inscrits en parallèle à deux formations : une licence mention histoire de l'art et archéologie parcours droit et une licence de droit parcours histoire de l'art. Les mêmes cours permettront aux étudiants d'obtenir deux diplômes à l'issue de leurs trois années de licence. Pour valider ces deux diplômes et décerner les mentions, les coefficients et les crédits ECTS des unités d'enseignement varient pour chacune des maquettes. Ces deux maquettes sont présentées dans les pages suivantes.

Maquette pédagogique

SEMESTRE 1

Intitulé de l'UE - description et code des EC	ECTS	Nombre d'heures
BLOC DISCIPLINAIRE HISTOIRE DE L'ART		
UEF - HISTOIRE DE L'ART <i>Cours obligatoire</i> Histoire de l'art antique Histoire de l'art contemporain TD en Histoire de l'art antique et contemporain	12	18 h CM 18 h CM 18 h TD + 18 h TD
UED - HISTOIRE DE L'ART <i>2 cours sont obligatoires</i> Iconographie religieuse Techniques et matériaux de l'art 1 <i>Un au choix :</i> Archéologie : grandes découvertes 1 Art et pouvoir	6	12h CM 12h CM 18h CM 18h CM
BLOC DISCIPLINAIRE DROIT		
UEF - DROIT <i>Les cours sont obligatoires</i> Introduction au droit privé et droit des personnes TD Introduction au droit privé Droit constitutionnel 1 TD Droit constitutionnel 1 Institutions juridictionnelles	15	36 h CM 12 h TD 36 h CM 12 h TD 24 h CM
UE MÉTHODOLOGIE - DROIT <i>2 cours obligatoire</i> Atelier méthodologique droit privé Atelier méthodologique droit public	3	12 h TD 12 h TD
BLOC TRANSVERSAL		
UE DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES Tutorat Méthodologie du travail universitaire Anglais	6	18 h TD 12 h TD 20 h TD

Lexique :

Les enseignements sont distribués en **UE** (unités d'enseignement - **F**: Fondamental, **C**: à Choix). Chaque UE comporte un ou plusieurs **EC** (éléments constitutifs), avec un nombre d'heure en **CM** (Cours Magistral) ou en **TD** (Travaux Dirigés). Les **ECTS** (European Credits Transfer System) sont un système européen de transfert et d'accumulation de crédits, qui se base sur les paramètres suivants : charge de travail de l'étudiant, nombre d'heures de cours et objectifs de formation. Une année universitaire correspond à 60 crédits.

SEMESTRE 2		
Intitulé de l'UE - description et code des EC	ECTS	Nombre d'heures
BLOC DISCIPLINAIRE HISTOIRE DE L'ART		
UEF - HISTOIRE DE L'ART <i>Cours obligatoire</i>	12	
Histoire de l'art médiéval		18 h CM
Histoire de l'art moderne		18 h CM
TD en Histoire de l'art médiéval et moderne		18 h TD + 18 h TD
UED - HISTOIRE DE L'ART <i>2 cours obligatoires</i>	6	
Iconographie mythologique		12h CM
Techniques et matériaux de l'art 2		12h CM
<i>Un au choix :</i>		
Archéologie : grandes découvertes 2		18h CM
Musées et institutions artistiques		18h CM
BLOC DISCIPLINAIRE DROIT		
UEF - DROIT <i>2 cours obligatoires</i>	12	
Droit de la famille		36 h CM + 13,5 h TD
Droit constitutionnel		36 h CM + 13,5 h TD
UEC - DROIT <i>2 cours obligatoires</i>	6	
Histoire politique et constitutionnelle		36 h CM
Institutions internationales		30 h CM
BLOC TRANSVERSAL		
UE DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	6	
Tutorat		18 h TD
Méthodologie du travail universitaire		12 h TD
Anglais		20 h TD
UVE - UNITÉ VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT <i>Facultatif</i>		
Reconnaissance de l'engagement étudiant		

Lexique :

Les enseignements sont distribués en **UE** (unités d'enseignement - **F**: Fondamental, **C**: à Choix). Chaque UE comporte un ou plusieurs **EC** (éléments constitutifs), avec un nombre d'heure en **CM** (Cours Magistral) ou en **TD** (Travaux Dirigés). Les **ECTS** (European Credits Transfer System) sont un système européen de transfert et d'accumulation de crédits, qui se base sur les paramètres suivants : charge de travail de l'étudiant, nombre d'heures de cours et objectifs de formation. Une année universitaire correspond à 60 crédits.

Maquette pédagogique

SEMESTRE 1

Intitulé de l'UE - description et code des EC	ECTS	Nombre d'heures	Description
BLOC DISCIPLINAIRE DROIT			
UEF - DROIT <i>Les cours sont obligatoires</i> Introduction au droit privé et droit des personnes TD Introduction au droit privé Droit constitutionnel 1 TD Droit constitutionnel 1 Institutions juridictionnelles	15	36 h CM 12 h TD 36 h CM 12 h TD 24 h CM	Page 14
UE MÉTHODOLOGIE - DROIT <i>2 cours obligatoire</i> Atelier méthodologique droit privé Atelier méthodologique droit public	3	12 h TD 12 h TD	Page 16
BLOC DISCIPLINAIRE HISTOIRE DE L'ART			
UEF - HISTOIRE DE L'ART <i>Cours obligatoire</i> Histoire de l'art antique Histoire de l'art contemporain TD en Histoire de l'art antique et contemporain	12	18 h CM 18 h CM 18 h TD + 18 h TD	Page 12
UED - HISTOIRE DE L'ART <i>2 cours sont obligatoires</i> Iconographie religieuse Techniques et matériaux de l'art 1 <i>Un au choix :</i> Archéologie : grandes découvertes 1 Art et pouvoir	6	12h CM 12h CM 18h CM 18h CM	Page 12
BLOC TRANSVERSAL			
UE DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES Tutorat Méthodologie du travail universitaire Anglais	6	18 h TD 12 h TD 20 h TD	Page 16

10

Lexique :

Les enseignements sont distribués en **UE** (unités d'enseignement - **F**: Fondamental, **C**: à Choix). Chaque UE comporte un ou plusieurs **EC** (éléments constitutifs), avec un nombre d'heure en **CM** (Cours Magistral) ou en **TD** (Travaux Dirigés). Les **ECTS** (European Credits Transfer System) sont un système européen de transfert et d'accumulation de crédits, qui se base sur les paramètres suivants : charge de travail de l'étudiant, nombre d'heures de cours et objectifs de formation. Une année universitaire correspond à 60 crédits.

SEMESTRE 2

Intitulé de l'UE - description et code des EC	ECTS	Nombre d'heures	Description
BLOC DISCIPLINAIRE DROIT			
UEF - DROIT <i>2 cours obligatoires</i> Droit de la famille Droit constitutionnel	12	36 h CM + 13,5 h TD 36 h CM + 13,5 h TD	Page 19
UEC - DROIT <i>2 cours obligatoires</i> Histoire politique et constitutionnelle Institutions internationales	6	36 h CM 30 h CM	Page 19
BLOC DISCIPLINAIRE HISTOIRE DE L'ART			
UEF - HISTOIRE DE L'ART <i>Cours obligatoire</i> Histoire de l'art médiéval Histoire de l'art moderne TD en Histoire de l'art médiéval et moderne	12	18 h CM 18 h CM 18 h TD + 18 h TD	Page 17
UED - HISTOIRE DE L'ART <i>2 cours obligatoires</i> Iconographie mythologique Techniques et matériaux de l'art 2 <i>Un au choix :</i> Archéologie : grandes découvertes 2 Musées et institutions artistiques	6	12h CM 12h CM 18h CM 18h CM	Page 17
BLOC TRANSVERSAL			
UE DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES Tutorat Méthodologie du travail universitaire Anglais	6	18 h TD 12 h TD 20 h TD	Page 21
UVE - UNITÉ VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT <i>Facultatif</i> Reconnaissance de l'engagement étudiant	0		Page 21

Lexique :

Les enseignements sont distribués en **UE** (unités d'enseignement - **F**: Fondamental, **C**: à Choix). Chaque UE comporte un ou plusieurs **EC** (éléments constitutifs), avec un nombre d'heure en **CM** (Cours Magistral) ou en **TD** (Travaux Dirigés). Les **ECTS** (European Credits Transfer System) sont un système européen de transfert et d'accumulation de crédits, qui se base sur les paramètres suivants : charge de travail de l'étudiant, nombre d'heures de cours et objectifs de formation. Une année universitaire correspond à 60 crédits.

Enseignements - Semestre 1

UEF - HISTOIRE DE L'ART

THIERRY PIEL

CM - Histoire de l'art antique

Autour des sept merveilles du monde : mythes et réalités de l'art antique.

La liste des sept merveilles du monde la plus communément admise – grandes pyramides, Artemision d'Ephèse, phare d'Alexandrie, jardins suspendus de Babylone, colosse de Rhodes, statue de Zeus à Olympie et mausolée d'Halicarnasse - n'est en fait qu'une liste parmi de nombreuses autres élaborées durant l'Antiquité. Elles ressortent d'un lieu commun, celui des mirabilia, c'est-à-dire des réalisations exceptionnelles du genre humain qui ont suscité l'étonnement des Anciens. Après avoir abordé les conditions historiques qui ont abouti à l'établissement de ces listes de merveilles, nous étudierons les sept réalisations ci-dessus mentionnées. Nous nous attacherons à un présenter la genèse artistique et technique, la fonction et le destin historique ainsi que les nombreux avatars que générèrent les sept merveilles, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Bibliographie

- ▷ B. HOLTZMANN (dir.), *L'art de l'Antiquité. Les origines de l'Europe*, Paris, Gallimard, 1995.
- ▷ B. HOLTZMANN (dir.), *L'art de l'Antiquité. L'Égypte et le Proche-Orient*, Paris, Gallimard, 1997.

THIERRY LAUGÉE

CM - Histoire de l'art contemporain

Histoire de l'art contemporain en Europe de 1789 à 1855.

Ce cours est une initiation à l'histoire des beaux-arts occidentaux dans la première moitié du XIX^e siècle. Il s'agira d'envisager les différences esthétiques, et théoriques des mouvements artistiques de la période. Le cours porte sur

la peinture, la sculpture et l'estampe de la première moitié du XIX^e siècle, et interrogera les systèmes de formation des artistes ainsi que les modes d'exposition de leurs œuvres. Le travail en groupes-classes mettra l'accent sur le perfectionnement de l'expression écrite et sur la méthodologie : description, commentaire d'œuvres et dissertation.

Bibliographie

- ▷ TILLIER B. (dir.), *L'Art du XIX^e siècle*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2016.
- ▷ EITNER L., *La Peinture du XIX^e siècle en Europe*, Paris, Hazan, 2007.
- ▷ LOYRETTE H., ALLARD S., DES CARS L., *L'Art français. Le XIX^e siècle : 1819-1905*, Paris, Flammarion, 2009.

ANNAÏG CAILLAUD, CATHERINE LE TREUT, NANCY BA

TD - Histoire de l'art antique et contemporain

Compléments apportés aux cours d'Histoire de l'art antique et contemporain

UED - HISTOIRE DE L'ART

MATHILDE LEGEAY, MATHILDE PUBERT

CM - Iconographie religieuse

La lecture des images bibliques est fondamentale pour aborder la peinture et la sculpture. Dans ce cours seront données des clefs pour la reconnaissance des différents personnages représentés, et sera aussi traité le rôle de ces images, le rapport entre les textes et les images, le tout contextualisé, les images n'ayant pas la même portée des premiers temps chrétiens à nos jours.

Bibliographie

- ▷ MÂLE É., *L'art religieux après le concile de Trente*, Paris, A. Colin, 1932.

- ▷ MÂLE É., *L'art religieux du XIII^e siècle en France. Étude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources d'inspiration*, Paris, Klincksieck, 2021 (1^{ère} éd 1898).
- ▷ GRABAR A., *Les Voies de la création en iconographie chrétienne*, Paris, Flammarion, 2009 (1^{ère} éd 1978).
- ▷ *La Bible* [à lire absolument : la Genèse, les Évangiles, les Actes des apôtres, l'Apocalypse].

THIERRY LAUGÉE

CM - Techniques et matériaux de l'art 1

Chaque médium sera étudié de point de vue de ses ingrédients, de ses pratiques, des artisans, des outils techniques nécessaire à leur réalisation, de leurs évolutions, et de la géographie de leur production. Pour les œuvres reproductibles, il s'agira d'envisager les systèmes de commercialisation et de diffusion des œuvres d'art à une catégorie d'acheteurs ciblés. Une part de chaque cours sera consacré à la reconnaissance visuelle des spécificités matérielles à des fins d'identification et de description.

Bibliographie

- ▷ LANGLE B., CURIE P., REY A., *Peinture & dessin : Vocabulaire typologique et technique*, 2 volumes, Paris, Éditions du Patrimoine Centre des monuments nationaux, 2009.
- ▷ BUSSAGLI M., *Comment regarder le dessin : Histoire, évolution et technique*, Paris, Hazan, 2012.
- ▷ FRIZOT M., *Nouvelle histoire de la photographie*, Paris, Larousse, A. Biro, 2001.
- ▷ SALAMON L., *Comment regarder la gravure*, Paris, Hazan, 2017.

STANISLAS BOSSARD, MARTIAL MONTEIL, JIMMY MOUCHARD

CM - Archéologie : Grandes découvertes 1

Ce cours correspond à une première approche de l'archéologie fondée sur l'évocation de grandes découvertes qui ont marqué l'histoire

de la recherche. Dans le contexte de l'Europe occidentale, des sites majeurs, des monuments, des sépultures ou encore des mobiliers seront ainsi présentés et constitueront dans le même temps une initiation aux périodes préhistorique, protohistorique, antique et moderne.

Bibliographie

- ▷ AUBIN G., LE ROUX C.-T., MARCIGNY C. (dir.), *Sur le terrain avec les archéologues. 30 ans de découvertes dans l'Ouest de la France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.
- ▷ DEMOULE J.-P., *L'archéologie. Entre science et passion*, Paris, Gallimard, 2005.
- ▷ GAUCHER G., *La Préhistoire pour les Nuls*, Paris, First-Gründ, 2010.
- ▷ DEMOULE J.-P., GARCIA D., SCHNAPP A., *Une histoire des civilisations. Comment l'archéologie bouleverse nos connaissances*, Paris, Inrap, La Découverte, 2018.
- ▷ *Revue Archéologia et L'archéologue – Archéologie nouvelle*

CARMEN MARQUEZ

CM - Art et pouvoir

Art et pouvoir, dans les cours italiennes du XVe siècle.

Au quattrocento, l'Italie est une mosaïque de Cités-États indépendantes. Politiquement, la situation est marquée par le développement du pouvoir des grandes familles, les Visconti et les Sforza à Milan, les Gonzague à Mantoue, les Este à Ferrare, les Médicis à Florence, et à l'émergence de gouvernements républicains, comme à Venise et Gênes. Florence et Sienne, rivales et ennemies, sont toutes deux d'abord des centres de commerce et des hauts lieux de la finance où se développe, par l'activité des grandes familles, un mécénat unique, éloigné de la culture des cours princières.

Le XV^e siècle marque le clivage entre le Moyen Age et les Temps Modernes. L'origine du mot « Renaissance » provient de Giorgio Vasari, dans « Les vies » (1550 puis 1568) qui utilise le terme « Rinascita », pour qualifier ce renouvellement artistique.

Il se présente comme une réflexion sur les arts classiques de l'Antiquité grecque et romaine et se manifeste par un intérêt accru pour des poètes, philosophes depuis longtemps oubliés et un enthousiasme pour la sculpture et les innombrables vestiges d'architecture. Les artistes qui contribuent à cette évolution de la pensée et des arts pendant cette période sont nombreux, Brunelleschi (1377-1446) l'initiateur, Alberti (1404-1472), Donatello (1386-1466) Piero della Francesca (1420-1492), Antonello de Messine (1430-1479), Giovanni Bellini (1425-1516), Andrea Mantegna (1431-1506), Giovanni di Paolo (1400-1482).

Bibliographie

- ▷ BOISSET J.-F., *la Renaissance italienne*, Paris, Flammarion, 1996.
- ▷ OLSON R., *La sculpture de la Renaissance italienne*, Paris, Thames and Hudson, 1992.
- ▷ MURRAY P., *L'architecture de la Renaissance italienne*, Paris, Thames and Hudson, 1969 (rééd. 1990).

UE FONDAMENTAL - DROIT

DESCRIPTIFS COMPLETS ET BIBLIOGRAPHIE DISPONIBLES SUR
LE [SITE DE L'UFR DROIT](#)

MARINE FRIANT PERROT

CM TD - Introduction au droit privé et droit des personnes

Ce cours est d'abord consacré à l'étude introductive du droit privé en définissant le droit et la règle de droit, en explorant les sources du droit et les grandes catégories du droit privé et en étudiant le droit de la preuve. Puis, s'agissant du droit des personnes, sont abordées la notion de personnalité juridique et les droits de la personnalité qui s'y rattachent ainsi que l'individualisation de la personne à travers son état civil. Enfin le droit des incapacités sera évoqué dans ses grandes lignes (mineurs, protection des majeurs).

Bibliographie

- ▷ R. ENCINAS DE MUNAGORRI, *Introduction générale au droit*, Flammarion, 2019
- ▷ P. DEUMIER, *Introduction générale au droit*, LGDJ manuel, 2021
- ▷ M. FABRE-MAGNAN, F. BRUNET, *Introduction générale au droit*, PUF, 2017
- ▷ F. TERRÉ et N. MOLFESSIS, *Introduction générale au droit*, Précis Dalloz, 2021
- ▷ P. MALAURIE, P. MORVAN, *Introduction au droit*, Defrénois, 2020
- ▷ P. MALINVAUD et N. BALET, *Introduction à l'étude du droit*, LexisNexis, 2021
- ▷ P. MALAURIE, *Droit des personnes*, Defrénois, 2020
- ▷ A. MARAIS, *Droit des personnes*, Dalloz, 2021
- ▷ A. BATTEUR, *Droit des personnes, des familles et des majeurs protégés*, LGDJ manuel, 2021
- ▷ M. DOUCHY-OUDOT, *Droit civil 1re année : Introduction, personnes, famille*, Hypercours Dalloz, 2021
- ▷ B. TEYSSIÉ, *Droit civil : les personnes*, lexisnexis, 2020

KARINE FOUCHER

CM TD - Droit constitutionnel 1

Ce cours vise à appréhender les règles qui encadrent l'exercice du pouvoir politique. Ces règles se trouvent pour l'essentiel dans la Constitution de l'État, qui est la « loi fondamentale » placée au sommet de la hiérarchie des normes. Cela signifie que le pouvoir politique est soumis au droit, ce qui est la définition même de l'État de droit. Plus précisément, le cours consiste en l'étude de l'organisation et du fonctionnement des institutions politiques de l'État : chef de l'État (Président de la République ou Monarque), Parlement, gouvernement. Le mode d'organisation et les relations entre ces institutions diffèrent selon le type de régime politique (parlementaire ou présidentiel pour l'essentiel) et ont également beaucoup varié dans l'histoire constitutionnelle de la France. Avant d'étudier les grandes étapes de cette évolution (depuis la Révolution de 1789 jusqu'à la III^{ème} République) et les systèmes existants dans les grandes démocraties contemporaines (États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne...), le cours consistera en l'exposé des concepts fondamentaux du droit constitutionnel : État, Constitution, souveraineté, représentation, séparation des pouvoirs et justice constitutionnelle.

Bibliographie

- ▷ P. ARDANT, B. MATHIEU, *Institutions politiques et Droit constitutionnel*, LGDJ
- ▷ J. BOUDON, *Manuel de droit constitutionnel (I et II)*, PUF
- ▷ B. CHANTEBOUT, *Droit constitutionnel*, Sirey
- ▷ J. et J.-E. GICQUEL, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Montchrestien
- ▷ A. LE DIVELLEC, M. DE VILLIERS, *Dictionnaire de droit constitutionnel*, Sirey
- ▷ B. MATHIEU, M. VERPEAUX, *Droit constitutionnel*, PUF
- ▷ F. MELIN-SOUCRAMANIEN, P. PACTET, *Droit constitutionnel*, Sirey
- ▷ M. TROPER, F. HAMON, *Droit constitutionnel*, LGDJ
- ▷ E. ZOLLER, *Droit constitutionnel*, P.U.F.

GUILLAUME SANSONE

CM - Institutions juridictionnelles

Le cours d'institutions juridictionnelles a pour objet d'initier les étudiants à certaines notions institutionnelles afin de prendre conscience des réalités du monde judiciaire moderne. Ces connaissances forment la trame sur laquelle viennent s'insérer d'autres enseignements. Il est donc nécessaire que les étudiants aient une vue globale de la Justice et des principes qui la régissent. Le terme « institutions » renvoie, non seulement aux organes chargés de rendre la justice, mais aussi aux hommes qui les font fonctionner, juges et auxiliaires de justice. L'adjectif « juridictionnelles » a une vocation plus large que celui de « judiciaires ». Il vise donc toutes les juridictions, non seulement celles de l'ordre judiciaire, mais également celles de l'ordre administratif.

Le cours s'articule autour de trois axes :

- la justice ;
- les juridictions : étude d'ensemble et par ordre de juridiction ;
- la scène judiciaire : étude des acteurs de la vie judiciaire et du déroulement du procès.

Bibliographie

- ▷ S. GUINCHARD, A. VARINARD et T. DEBARD, *Institutions juridictionnelles*, Dalloz, 15^e éd. 2021
- ▷ M. AZAVANT, M. DOUENCE, *Institutions juridictionnelles*, 4^e éd., Dalloz, 2021
- ▷ M. BRUSORIO-AILLAUD, A. HÉRAUD et A. MAURIN, *Institutions juridictionnelles*, 12^e éd., Sirey, 2020

UE MÉTHODOLOGIE DROIT

formation hybride se déroulera en partie à la BU et de façon autonome par des modules disponibles sur Madoc.

TD - Atelier méthodologique de droit privé

TD - Atelier méthodologique de droit droit constitutionnel

TD - Anglais

Chaque séance de TD consistera en l'étude d'un document en lien avec les thèmes propres à la formation. Le texte étudié sera expliqué, commenté, pourra être en partie traduit et ses difficultés grammaticales en seront élucidées. L'apprentissage du vocabulaire spécifique aux domaines étudiés sera entrepris ou approfondi. L'écoute de courts enregistrements ainsi que des moments dédiés à la prise de parole des étudiants favoriseront une plus grande aisance en compréhension et en expression orales.

Bibliographie

Des indications bibliographiques et des conseils de méthode seront donnés lors du premier cours.

UEC2 - COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

16

TD - Tutorat

Il s'agit d'un suivi par des étudiants avancés pour aider à la révision et appréhender les outils méthodologiques. Nous conseillons également de suivre le tutorat en droit pour comprendre les attendus spécifique en termes de méthodologie.

THOMAS RENARD

TD - Méthodologie du travail universitaire

Ce cours est là pour accompagner les étudiantes et les étudiants dans leurs premiers pas à l'université. Il leur permettra de se familiariser avec l'environnement universitaire. Ils et elles y trouveront également des conseils et des exercices concernant les différentes stratégies d'apprentissage. Un module consacré à la recherche documentaire sera organisé sous forme de serious game à la bibliothèque universitaire. Nous aborderons aussi la spécificité des écrits et des oraux universitaires. Cette

Enseignements - Semestre 2

UEF - HISTOIRE DE L'ART

LENNY CHARRIER

CM - Histoire de l'art médiéval

Initiation à l'architecture civile et religieuse médiévale.

Ce cours dispensé en cours magistraux consistera en une initiation à l'architecture religieuse et civile du Moyen Âge. Au cours des séances nous aborderons les espaces fondamentaux des églises, les techniques de construction ainsi que l'évolution des formes afin de pouvoir mettre en perspective les grands édifices romans et gothiques ayant vu le jour durant cette période.

Bibliographie

- ▷ CAILLET J.-P., *L'art du Moyen Âge : Occident, Byzance, Islam*, Paris, Galimard, 1995.
- ▷ ERLANDE-BRANDENBURG A., MEREL-BRANDENBURG A.-B., *Histoire de l'architecture Française, du Moyen-Âge à la Renaissance*, Paris, Mengès, 2003.
- ▷ HECK C., *Moyen Âge : Chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 1996.

EMMANUEL LAMOUCHE

CM - Histoire de l'art moderne

Renaissance et maniérismes en Europe

Le cours abordera l'apogée de l'art de la Renaissance au XVI^e siècle dans différents centres artistiques, et ses prolongements, entre ruptures et continuités, dans les différentes formes de maniérisme analysées au sein de leurs foyers les plus féconds.

Bibliographie

- ▷ ARASSE D., TONNESMANN A., *La Renaissance maniériste*, Paris, Gallimard, 1997.
- ▷ MIGNOT C., RABREAU D. (dir.), *Les Temps modernes*, Paris, Flammarion, 1996.
- ▷ PINELLI A., *La Belle manière. Anticlassicisme et maniérisme dans l'art du XVI^e siècle*, Paris, Le Livre de poche, 1996.

AUDE BEAUGRAND, MATHILDE PUBERT, AMAURY FOUGEROUSSE, LILITH LEBOT

TD - Histoire de l'art médiéval et moderne

Les séances en TD viendront approfondir les notions vues lors des cours magistraux.

UED - HISTOIRE DE L'ART

CHRISTINE MATABON

CM - Iconographie mythologique

La mythologie grecque et romaine

Loin des récits souvent simplifiés qu'en donnent les films, mini-séries ou jeux vidéo, la mythologie grecque et romaine est un univers foisonnant et captivant. A travers des rebondissements multiples, des variantes nombreuses, dieux et déesses du panthéon s'aiment et s'affrontent, se jaloussent et se trahissent dans des récits qui interprètent nos origines et dont l'intensité n'a rien à envier aux sagas actuelles.

Bibliographie

- ▷ AGHION I., BARBILLON C., LISSARRAGUE F., *Héros et dieux de l'Antiquité*, Paris, Flammarion, coll. Tout l'Art, 1992.
- ▷ GRIMAL P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1951.
- ▷ GANTZ T., *Mythes de la Grèce archaïque*, Paris, Belin, 2004.
- ▷ Panthéon en poche. *Dieux et déesses de l'Antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, coll. Signets, 2007.

EMMANUEL LAMOUCHE, MAGALIE QUINTARD

CM - Techniques et matériaux de l'art 2

Ce cours d'initiation aux techniques de création sera principalement consacré aux arts du volume et de l'espace : l'architecture et la sculpture. La partie dédiée aux techniques de l'architecture abordera le vocabulaire général (de la commande à la représentation), les bâtiments et leurs principales divisions ainsi que les matériaux et techniques de construction. Il s'agira ici « d'apprendre à voir l'architecture » (Bruno Zevi), exercice plus difficile qu'il n'y paraît. La partie consacrée à la sculpture abordera les principales techniques propres à cet art, les matériaux majeurs et le vocabulaire spécifique, sur une période longue.

Bibliographie

Partie architecture

- ▷ PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Architecture : Méthode et vocabulaire*, Paris, Monum, éd. du Patrimoine, 2000.
- ▷ PRINA F., LAMBERT G., *Comment Regarder L'architecture*, Paris, Hazan, 2009.
- ▷ B. ZEVI, *Apprendre à voir l'architecture*, Paris, Minuit, 1959.

Partie sculpture

- ▷ BARBILLON C., *Comment regarder la sculpture. Mille ans de sculpture occidentale*, Paris, Hazan, 2017
- ▷ BAUDRY M.-T., BOZO D., *Principes d'analyses scientifique. La sculpture. Méthode et vocabulaire*, Paris, Imprimerie nationale, 1978 (nombreuses rééditions)
- ▷ WITTKOWER R., *Qu'est-ce que la sculpture ? Principes et procédures de l'Antiquité au XX^e siècle*, Paris, Macula, 1995

SYLVIE BOULUD-GAZO, MARTIAL MONTEIL, AMÉNAÏS CHOPLIN

CM - Archéologie : grandes découvertes 2

Ce cours vient en complément de celui du premier semestre et correspond à une première approche de l'archéologie fondée sur l'évocation de grandes découvertes qui ont marqué l'histoire de la recherche. Une série d'autres sites majeurs,

de monuments, de sépultures ou encore de mobiliers seront ainsi présentés et constitueront dans le même temps une initiation aux périodes allant de la Préhistoire à l'époque moderne.

Bibliographie

- ▷ AUBIN G., LE ROUX C.-T., MARCIGNY C. (dir.), *Sur le terrain avec les archéologues. 30 ans de découvertes dans l'Ouest de la France.*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.
- ▷ DEMOULE J.-P., *L'archéologie. Entre science et passion*, Paris, Gallimard, 2005.
- ▷ GAUCHER G., *La Préhistoire pour les Nuls*, Paris, First-Gründ, 2010.
- ▷ DEMOULE J.-P., GARCIA D., SCHNAPP A., *Une histoire des civilisations. Comment l'archéologie bouleverse nos connaissances*, Paris, Inrap, La Découverte, 2018.
- ▷ *Revue Archéologia et L'archéologue – Archéologie nouvelle*

SANDRA DOUBLET

CM - Musées et institutions artistiques

Ce cours retrace la naissance du musée comme institution publique depuis le XVIII^e siècle, mettant en lumière ses liens avec le politique, ainsi que sa structuration et sa professionnalisation progressive aux XIX^e et XX^e siècles.

À travers l'histoire des musées et des expositions, l'étude des politiques culturelles et de la diffusion de l'art dans l'espace public, il s'agira de comprendre comment les œuvres se sont données à voir au fil des siècles, et comment s'est opéré le passage d'une culture d'élite à une volonté de démocratiser l'accès à l'art.

UE FONDAMENTAL - DROIT

CHARLES BAHUREL

CM - Droit de la famille

Ce cours porte sur le statut juridique de la cellule constituée par un couple et ses enfants. L'étude du couple commence par celle du couple marié, de la formation du mariage au divorce des époux. Puis vient celle du couple hors mariage, qui renvoie à l'hypothèse du concubinage et du Pacs. L'enfant est étudié à deux stades de sa vie juridique : celui d'abord, de l'acquisition de la filiation, par procréation naturelle, par filiation adoptive ou par procréation médicalement assistée. Celui, ensuite, des effets de la filiation que constituent respectivement : la soumission à l'autorité parentale et le droit à l'entretien.

Bibliographie

- ▷ A. BATTEUR, *Droit des personnes, des familles et des majeurs protégés*, Paris, LGDJ, 2021.
- ▷ A. BENABENT, *Droit civil. Droit de la famille*, Montchrestien, coll. «Précis Domat », 2020.
- ▷ V. BONNET, *Droit de la famille*, Paris, Bruylant, 2020
- ▷ J. CARBONNIER, *Droit civil. Introduction, Les personnes, La famille, L'enfant, Le couple*, Paris, PUF, 2005
- ▷ D. LASZLO-FENOUILLET, *Droit de la famille*, Paris, Dalloz, 2022
- ▷ D. FENOUILLET, C. GOLDIE-GENICON et F. TERRÉ, *La famille*, Précis Dalloz, 9e éd., 2018.
- ▷ P. COURBE, A. GOUTTENOIRE et M. FARGE, *Droit de la famille*, Paris, Sirey, 202

NICOLAS HUTEN

CM - Droit constitutionnel 2

Prolongeant le cours d'introduction au droit constitutionnel du premier semestre, cet enseignement consiste en l'étude des institutions politiques françaises actuelles, régies par la

Constitution du 4 octobre 1958. Les nombreuses modifications dont cette dernière a été l'objet permettront de s'interroger sur l'évolution de l'équilibre des pouvoirs, entre le Président de la République et le Premier ministre d'une part, et entre l'exécutif et le Parlement d'autre part. Quelle est la nature du régime de la cinquième République ? Comment est-il parvenu à s'adapter dans le temps, traversant toutes les épreuves, y compris celle de la cohabitation ? Qui gouverne effectivement la France ? Qui est l'auteur de la loi ? Où sont les contre-pouvoirs dans ce régime que certains souhaiteraient voir disparaître, cédant la place à une sixième République...

Bibliographie

- ▷ J. BENETTI, G. CARCASSONNE, J.-J. CHEVALLIER, O. DUHAMEL, *Histoire de la V^e République (1958-2017)*, Dalloz, 16ème édition.
- ▷ P. RAYNAUD, *L'esprit de la V^e République*, Perrin, 2017

UEC - DROIT

19

JEAN-BAPTISTE MASMEJAN

CM - Histoire politique et constitutionnelle

La modernité politique naît en 1789. En se substituant au Roi, la nation exerce la souveraineté par le biais de la représentation élective. La Révolution plante ainsi les germes de la démocratie, entendue comme un régime fondé sur l'élection (là est sa légitimité) et la représentation (comme mode d'exercice). Par ailleurs, par ses trois Déclarations successives des droits de l'homme et du citoyen (1789, 1793, 1795), la Révolution inaugure le droit constitutionnel moderne dans la mesure où elle place la reconnaissance et la garantie des droits subjectifs au fondement du politique. La Révolution échoue dans le court terme : la représentation élue (le Législatif) écrase ou paralyse l'action gouvernementale (l'Exécutif). La

séparation des pouvoirs débouche sur une lutte des pouvoirs et la garantie des droits, supposée être le fait de cette séparation, est en souffrance. Néanmoins la Révolution est couronnée de succès dans le long terme, comme en attestent les ajustements constitutionnels qui rendent hommage à son modèle. C'est ainsi qu'après le rejet de l'autoritarisme du premier Empire (1804-1814), les monarchies censitaires (1814-1848) tentent à nouveau d'instaurer un régime représentatif et parlementaire où l'équilibre entre Législatif et Exécutif royal serait la garantie d'un régime libéral, à savoir protecteur des « Droits publics des français ». C'est ainsi que la seconde République (1848-1851) tend à renouer avec une nation représentée, cette fois, au suffrage universel. C'est ainsi encore que même le second Empire (1852-1870), pourtant aussi autoritaire que le premier Empire en ses commencements, accepte de faire des concessions au régime représentatif, au parlementarisme, et à une réelle division des pouvoirs (Empire libéral des années 1860). C'est ainsi enfin que la troisième République (1875-1940), forte de l'expérience de tant de constitutions, termine enfin la Révolution en consacrant l'équilibre entre nation représentée et « gouvernabilité » de la nation. Equilibre dont témoigne la garantie accrue des droits individuels et sociaux. Ce triomphe Republicain, qui est celui de l'héritage révolutionnaire, ne peut dès lors être remis en cause comme en témoignent les constitutions des quatrième et cinquième Républiques.

Bibliographie

- ▷ M. MORABITO, *Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à nos jours*, Paris, LGDJ, « Domat droit public », 13^{ème} édition, 2014.
- ▷ F. BLUCHE, *Manuel d'Histoire politique de la France contemporaine*, Paris, PUF, « Droit fondamental », 3^{ème} édition, 2008.
- ▷ F. FURET, *La Révolution Française*, Paris, Gallimard, « Quarto », 2007.

MARIANE LAMOUR

CM - Institutions internationales

Les institutions internationales désignent l'ensemble des structures et des mécanismes, notamment juridiques, qui régissent les relations au sein de la société internationale. Cette dernière se différencie très nettement des ordres juridiques internes. Ce cours a pour finalité de présenter une première approche de la société internationale et des rapports entre ses acteurs. Deux grandes parties structurent cet enseignement :

- les acteurs de la scène internationale : l'État ; les organisations internationales ; les autres acteurs.
- les rapports entre ces acteurs : étude des relations diplomatiques et consulaires ; encadrement du recours à la force et règlement pacifique des différends.

Bibliographie

- ▷ P. BLACHER, K. NÉRI, *Droit des relations internationales*, LexisNexis, coll. Objectif droit, 7^e édition, 2019.
- ▷ P. BRAILLARD, M. DJALILI, *Les relations internationales*, PUF, coll. Que sais-je ?, n°2456, 11^e édition, 2020.
- ▷ J. CHARPENTIER, B. SIERPINSKI, *Institutions internationales*, Dalloz, Mémentos, 20^e édition, 2018.
- ▷ J. FERNANDEZ, *Relations internationales*, Dalloz, coll. Précis, 2^e édition, 2019.
- ▷ M. GOUNELLE, M.-P. LANFRANCHI, *Relations internationales*, Dalloz, coll. Mémentos, 12^e édition, 2021.
- ▷ J.-J. ROCHE, *Relations internationales*, LGDJ, coll. Manuels, 9^e édition, 2021.
- ▷ C. SANTULLI, *Introduction au droit international (Formation, application, exécution)*, Paris, Pedone, Études internationales, 2013.
- ▷ S. SUR, *Les relations internationales*, Montchrestien, coll. Précis Domat, 7^e édition, 2021.
- ▷ A. TRUYOL, Y. SERRA, *Histoire du droit international public*, Economica, 1999.
- ▷ M. VAÏSSE, *Les Relations internationales depuis 1945*, A. Colin, Série U, 17^e édition, 2021

UE DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

AMAURY FOUGEROUSSE, NAÏS HAMON

TD - Tutorat

Il s'agit d'un suivi par des étudiants avancés pour aider à la révision et appréhender les outils méthodologiques. Nous conseillons également de suivre le tutorat en droit pour comprendre les attendus spécifique en termes de méthodologie.

THOMAS RENARD

TD - Méthodologie du travail universitaire

Aide à la réussite en Histoire de l'art (Thomas RENARD, Ambre VILAIN)

En Histoire de l'art, ce cours doit permettre aux étudiantes et aux étudiants de se familiariser davantage avec les savoir-faire et la pensée universitaire. Il leur permettra de développer des compétences en termes de recherche documentaire appliquée à l'archéologie et l'histoire de l'art. En lien avec la BU, ils s'entraîneront à la recherche et à la manipulation d'images. Les étudiantes et les étudiants commenceront enfin à s'initier aux écrits universitaires à la littérature scientifique. Cette formation hybride se déroulera en partie à la BU et de façon autonome par des modules disponibles sur Madoc.

TD - Anglais

Chaque séance de TD consistera en l'étude d'un document en lien avec les thèmes propres à la formation. Le texte étudié sera expliqué,

commenté, pourra être en partie traduit et ses difficultés grammaticales en seront élucidées. L'apprentissage du vocabulaire spécifique aux domaines étudiés sera entrepris ou approfondi. L'écoute de courts enregistrements ainsi que des moments dédiés à la prise de parole des étudiants favoriseront une plus grande aisance en compréhension et en expression orales.

Bibliographie

Des indications bibliographiques et des conseils de méthode seront donnés lors du premier cours.

UVE - UNITÉ VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

CM - Reconnaissance de l'engagement étudiant

Retrouvez tous les détails sur la [page internet](#) :



Équipe pédagogique

UFR HHAA HISTOIRE DE L'ART

Sébastien BIAIY, Maître de conférences en histoire de l'art médiéval
Département d'Histoire de l'art et archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 925 (RDJ, aile B2 bât. Tertre)
Mail : sebastien.biay@univ-nantes.fr

Coline DEGRUSON, Ater en Histoire de l'art contemporain
Département d'Histoire de l'art et Archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 925 (RDJ, aile B2 bât. Tertre).
Mail : coline.degruson@univ-nantes.fr

Emmanuel LAMOUCHE, Maître de conférences en histoire de l'art moderne
Département d'Histoire de l'art et archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 040 (RDC, bât. central Tertre)
Mail : emmanuel.lamouche@univ-nantes.fr

Thierry LAUGÉE, Professeur en histoire de l'art contemporain
Département d'Histoire de l'art et archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 925 (RDJ, aile B2 bât. Tertre)
Mail : thierry.lauee@univ-nantes.fr

Yves HENIGFELD, Professeur en archéologie médiévale
Département d'Histoire de l'art et archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 921 (RDJ, aile B2 bât. Tertre)
Mail : yves.henigfeld@univ-nantes.fr

Martial MONTEIL, Professeur en archéologie antique
Département d'Histoire de l'art et archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 919 (RDJ, aile B2 bât. Tertre)
Mail : martial.monteil@univ-nantes.fr

Thomas RENARD, Maître de conférences en histoire de l'art contemporain
Département d'Histoire de l'art et archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 927 (RDJ, aile B2 bât. Tertre)
Mail : thomas.renard@univ-nantes.fr

Hélène ROUSTEAU-CHAMBON, Professeure en histoire de l'art moderne
Département d'Histoire de l'art et archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 927 (RDJ, aile B2 bât. Tertre)
Mail : helene.rousteau-chambon@univ-nantes.fr

Ambre VILAIN, Maîtresse de conférences en histoire de l'art médiéval
Département d'Histoire de l'art et archéologie - LARA-UMR 6566
Bureau 925 (RDJ, aile B2 bât. Tertre)
Mail : ambre.vilain@univ-nantes.fr

FACULTÉS DE DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

Charles BAHUREL, Agrégé des Facultés de droit, Professeur de droit privé
UR 1166 Institut de Recherche en Droit Privé
Bureau 307
Mail : Charles.Bahurel@univ-nantes.fr

Karine FOUCHER, MDC HDR, Vice-Présidente déléguée à l'orientation et l'insertion
UFR Droit et Sciences Politiques, UMR_C 6297 Droit et Changement Social
Mail : Karine.Foucher@univ-nantes.fr

Mariane LAMOUR, Enseignante contractuelle LRU
Mail : Marianne.Lamour@univ-nantes.fr

Marine FRIANT PERROT, Maître de conférences-HDR, Co-directrice du Master 1 Droit du marché, Directrice du Master 2 Droit du marché option agro-alimentaire
UMR_C 6297 Droit et Changement Social
Mail : Marine.Friant-Perrot@univ-nantes.fr

Nicolas HUTEN, Maître de conférences Droit public
UMR_C 6297 Droit et Changement Social
Bureau 336
Mail : nicolas.huten@univ-nantes.fr

Jean-Baptiste MASMEJAN, Maître de conférences
UMR_C 6297 Droit et Changement Social
Bureau 368
Mail : Jean-Baptiste.Masmejan@univ-nantes.fr

Guillaume SANSONE, Maître de conférences en droit privé, Directeur de l'Institut d'études judiciaires
UR 1166 Institut de Recherche en Droit Privé
Mail : Guillaume.Sansone@univ-nantes.fr

LANGUES

Diana MALOYAN, PRAG en anglais
Bureau 030 (RDC, bât. central Tertre)
Mail : diana.maloyan@univ-nantes.fr

Partenaires de la formation

La formation s'appuie sur les ressources et les équipes des laboratoires de l'UFR Histoire, Histoire de l'art et Archéologie :

- le Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA - UR 1163)



- le Laboratoire de recherche Archéologie et Architectures (LARA - UMR 6566 CReAAH).



Elle s'appuie également sur les liens existants entre les nombreux partenaires extérieurs:

- Facultés de droit, de sociologie, de langues
- Ministère des Affaires étrangères (Centre des Archives diplomatiques de Nantes : CADN, archives des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger).
- Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan
- Université Bretagne Loire
- Institut d'études européennes et globales - Alliance Europa (programme Recherche Formation Innovation)
- EuradioNantes
- Institut national de l'audiovisuel (INA)
- Maison des sciences de l'homme (MSH)
- Archives municipales et départementales
- Musée Dobrée
- Musée d'arts de Nantes
- Musée d'histoire de Nantes, château des ducs de Bretagne
- Direction régionale des affaires culturelles
- Inventaire régional
- Fonds régional d'art contemporain
- École supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole
- École nationale supérieure d'architecture de Nantes
- Théâtre universitaire (TU)
- Laboratoire de conservation, de restauration et de recherche Arc'Antique, Nantes
- Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)
- Direction du patrimoine et de l'archéologie de Nantes Métropole



UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie
Faculté de droit et des sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre
44312 NANTES Cedex 3

